

Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale

Nationalrat – Conseil national

1983

Wintersession – 1. Tagung der 42. Amtsdauer
Session d'hiver – 1^{re} session de la 42^e législature

Erste Sitzung – Première séance

Montag, 28. November 1983, Nachmittag
Lundi 28 novembre 1983, après-midi
15.30 h

Vorsitz – Présidence: MM. Soldini/Gautier

Nachruf – Eloge funèbre

M. Soldini, doyen d'âge: Je déclare ouverte la première séance de la 42^e législature.

Le 6 novembre nous parvenait la triste nouvelle de la mort de notre collègue Gilbert Duboule décédé la veille, alors qu'il passait quelques jours de vacances au Portugal.

Elu en 1975 au Conseil national, Gilbert Duboule manifesta d'emblée un vif intérêt pour notre politique étrangère. La solution des problèmes frontaliers lui tenait spécialement à cœur mais ses préoccupations étaient aussi plus générales. C'est ainsi qu'il intervint en faveur d'une protection accrue des droits de l'homme ou qu'il fit le point sur nos relations avec l'ONU il y a six ans. Dans ces circonstances, Gilbert Duboule faisait toujours preuve d'une pénétrante lucidité. Lorsqu'il présentait des rapports sur la continuation de notre aide humanitaire ou sur les banques internationales de développement, on sentait son adhésion exigeante aux principes de la morale et de la justice. Son esprit d'ouverture, sa générosité l'avaient conduit à accepter la présidence de l'Association Suisse-Israël et celle de l'Union européenne, section de Genève. Il s'était également fortement engagé dans la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme. C'est à Gilbert Duboule que revint l'honneur, en tant que président du Conseil d'Etat, de recevoir le pape Paul VI lors de la visite qu'il fit en 1969 à Genève au siège de l'Organisation internationale du travail. A cette occasion, il prononça un discours d'une haute élévation de pensée, pénétré d'un œcuménisme profondément vécu. La question de la normalisation des relations de la Confédération avec le Saint-Siège avait incité le protestant qu'il était à interpeller le Conseil fédéral.

Ses dons de synthèse, sa capacité d'aller à l'essentiel faisaient merveille chaque fois qu'il assumait la charge de rapporteur pour des affaires délicates comme la loi sur l'entraide internationale en matière pénale ou la loi sur l'Office fédéral de l'organisation.

Les principes de l'économie libérale avaient trouvé en Gilbert Duboule un ardent défenseur. Dans ce rôle, il se révélait un débater à la fois redoutable et percutant.

Fort de l'expérience acquise au Gouvernement cantonal, au sein duquel il avait siégé pendant douze ans, Gilbert

Duboule intervenait de manière persuasive chaque fois que la défense des intérêts de Genève l'exigeait. A la tête du Département de l'intérieur et de l'agriculture, il fit preuve de son sens inné de l'Etat, s'imposant avec une autorité naturelle.

Son air détaché trahissait son souci constant de remplir au plus près de sa conscience les mandats que le peuple lui avait successivement confiés, d'abord comme conseiller municipal, puis comme député et comme conseiller d'Etat et, en dernier lieu, comme conseiller national. Dans l'exercice de ces charges, notre collègue a été aidé par sa brillante intelligence et par la finesse d'un humour qui s'exerçait d'abord à ses propres dépens.

Fidèle à des convictions radicales qu'il avait épousées très tôt, Gilbert Duboule n'en manifestait pas moins une ouverture aux opinions des autres. Il fit honneur à sa profession d'avocat notamment quand il plaidait des causes difficiles. Ses conseils étaient recherchés car Gilbert Duboule disposait d'une aptitude presque instinctive à voir juste.

Le parlementaire qui nous a quittés trop tôt laisse le souvenir d'un magistrat droit, fin et cultivé qui a beaucoup donné à sa ville, à son canton et à son pays. Nous perdons un collègue qui ne voulut que ce qui était juste et que ce qui était bien.

Au nom du Conseil national, je présente à Mme Duboule, à son fils David, à sa famille ainsi qu'au groupe radical-démocratique nos condoléances émues. Dans l'épreuve qui est la leur aujourd'hui, je les assure de la profonde sympathie de ses anciens collègues et de ceux qui n'auront pas le privilège de connaître un homme que sa riche personnalité rendait extrêmement attachant.

Der Rat erhebt sich zu Ehren des Verstorbenen von den Sitzen

L'assistance se lève pour honorer la mémoire du défunt

M. Soldini, doyen d'âge: Une semaine avant les élections, nous apprenions la mort de M. Willi Ritschard, conseiller fédéral. Il appartiendra au président de l'Assemblée fédérale de prononcer le 7 décembre l'hommage solennel que notre Parlement entend rendre au magistrat que nous avons aimé et qui nous a quittés sans avoir pu jouir de la retraite méritée à laquelle il aspirait. Pour l'instant, nous adressons à Mme Ritschard nos condoléances émues et nous nous associons à la peine de la famille endeuillée.

Eröffnungsansprache des Alterspräsidenten

Discours d'ouverture du doyen d'âge

M. Soldini, doyen d'âge: Il m'appartenait donc, en ma qualité de doyen d'âge de notre assemblée, d'ouvrir la première session de la 42^e législature.

Permettez-moi de saluer très cordialement mes anciens collègues et d'apporter mes souhaits de bienvenue à celles

Titelblatt

Frontispice

Frontispizio

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	00
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.11.1983
Date	
Data	
Seite	1577-1577
Page	
Pagina	
Ref. No	20 012 014